

Province de Québec
Municipalité de Saint-Samuel
Mardi, le 4 décembre 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 4 décembre 2012 à 20h30 au 140, rue de l'Église à Saint – Samuel.

Sont présents : René Mongrain, Denis Lampron, Grégoire Bergeron, Félix Beaurivage, Léo Gauthier, Manon Beaudet, René Bergeron.

La séance extraordinaire est ouverte à 20h30 par monsieur René Mongrain, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

Ordre du jour.

1. Adoption du taux de taxes pour l'exercice financier 2013;
2. Adoption des prévisions budgétaires 2013;
3. Levée de la séance extraordinaire;

2012-12-158

01- Adoption du taux de taxes pour l'exercice financier 2013.

Il est proposé par Denis Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil adopte le taux de taxes pour l'exercice financier 2013.

(Voir livre des règlements)

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2012-12-159

02- Adoption des prévisions budgétaire 2013.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil adopte les prévisions budgétaires 2013 tel que décrit ci-dessous.

REVENUS

TAXES FONCIÈRES	411 219,00
SÉCURITÉ PUBLIQUE	23 718,00
SERVICE INCENDIE ET COUVERTURE DE RISQUE	33 366,00
MATIÈRES RÉSIDUELLES	80 000,00
COMPENSATION – IMMEUBLE ET ÉCOLE	2 733,00
PÉRÉQUATION ET DIVERSIFICATION ET TAXES ACCISES	350 085,00
LOYER GARDERIE	18 000,00
RÈGLEMENT 232	28 852,00
IMPOSITION DE DROITS	79 500,00
LOISIRS ET CULTURE	9 000,00

TOTAL DES REVENUS 1 036 473,00

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LÉGISLATION	34 996,00 \$
COUR MUNICIPALE	600,00 \$
GESTION FINANCIÈRE	97 312,00 \$
GREFFE	6 100,00 \$
ÉVALUATION	13 908,00 \$

ROULI BUS 1 924,00 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

EAU 23 944,00 \$

ENLÈVEMENT DES ORDURES 89 427,00 \$

URBANISME ET ZONAGE 28 820,00 \$

DÉFICIT O.M.H. 4 000,00 \$

M.R.C. C.L.D. 4 540,00 \$

M.R.C. TOURISME 4 958,00 \$

M.R.C. FIBRE OPTIQUE 4 717,00 \$

LOISIRS ET CULTURE

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES 33 323,00 \$

ACTIVITÉS CULTURELLES 19 150,00 \$

REMBOURSEMENT SUR PRÊT 59 220,00 \$

TOTAL DES DÉPENSES 1 036 473,00 \$

TAXES DE BASE

TAXES FONCIÈRES 0,54 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE 0,05 \$

SERVICE INCENDIE ET COUVERTURE DE
RISQUE 0,07 \$

VOIRIE 0,19 \$

TAXE SUR L'EMPRUNT 0,06 \$

TAUX DE TAXES GLOBALES 0,91 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE : PAR # CIVIQUE 59,00 \$

SERVICE INCENDIE : PAR # CIVIQUE 83,00 \$

TAXES DE VIDANGES : RÉSIDENCE, FERME &
COMMERCE : 199,00 \$

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

03- Levée de la séance extraordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beudet propose la levée de la séance à 20h40. La séance est close.

René Mongrain,
Maire

Suzie Constant,
Secrétaire de la séance